

## L'essentiel

Le *taux de chômage* dans le Finistère est inférieur à celui de la France métropolitaine, mais légèrement supérieur à celui de la Bretagne. Il touche plus souvent les jeunes et les femmes. Les écarts de salaires entre hommes et femmes persistent. Le *taux d'emploi* des 55-64 ans est faible. Celui des femmes est proche de l'objectif de 60 % fixé par le Conseil européen de Lisbonne en 2000.

## Pertinence au regard du développement durable

À la croisée du pilier économique et du pilier social, l'emploi est un indicateur de cadrage important pour apprécier la durabilité du développement. Il est un élément essentiel de qualité de vie et un facteur d'intégration et de cohésion sociale. Le taux d'emploi peut éclairer cette préoccupation. Le Conseil européen de Lisbonne en 2000 avait notamment défini un objectif d'augmentation du taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans, afin de soutenir la croissance économique et de consolider les systèmes de protection sociale face au vieillissement de la population active.

Le développement durable suppose également l'égalité des femmes et des hommes dans les différents domaines de la vie sociale et donc celui de l'emploi. Les disparités professionnelles entre femmes et hommes ne se limitent pas aux inégalités de salaires. Les indicateurs auxquels on s'intéresse ici sont les salaires horaires moyens, la fréquence du temps partiel et le taux de chômage.

Enfin, l'*économie sociale* est un pan de l'économie. Le principe est que les organismes de cette sphère respectent la démocratie, le non-intéressement et intègrent la dimension humaine dans leur finalité. De plus, leurs activités sont très liées à la population résidente, avec un champ géographique assez souvent limité. Cette partie de l'économie paraît moins vulnérable aux aléas conjoncturels. Les risques de délocalisation la concernent moins.

## Tour d'horizon

Pour se rendre à leur travail, plus de 4 actifs Finistériens sur 5 utilisent une voiture dans des trajets de plus en plus longs.

*\*voir fiche Déplacements de voyageurs*

4 emplois salariés sur 10 du secteur marchand dépendent d'un centre de décision extérieur au département.

*\*voir fiche Entreprises/établissements et gouvernance*

En 2007, 5,5 % des Français ayant un emploi sont dans une situation de sous-emploi (c'est-à-dire ont un emploi à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont prêts à le faire).

En 2007, 2,9 millions de Français n'ont pas d'emploi et en souhaitent un ; parmi eux 2,1 millions sont au chômage au sens du BIT et 770 000 sont inactifs (soit parce qu'ils ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler, soit parce qu'ils ne recherchent pas activement un emploi).

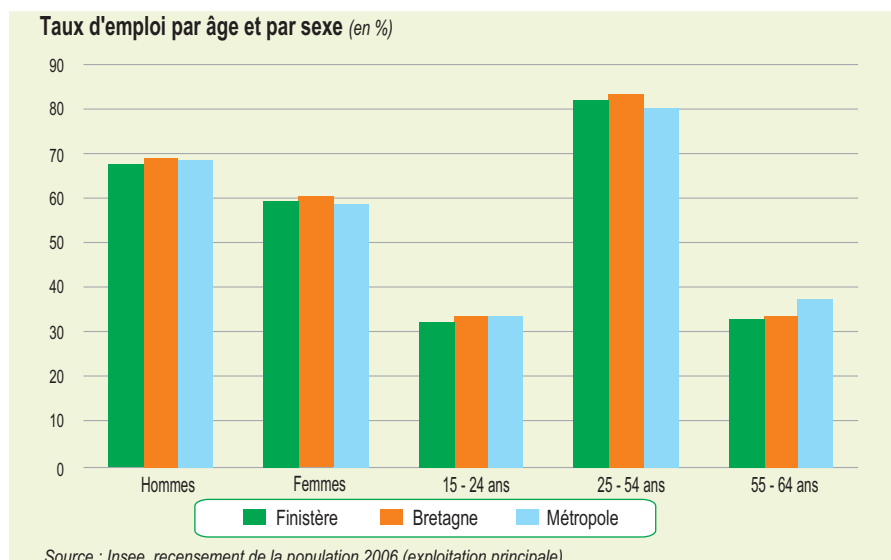
## Un taux d'emploi faible au-delà de 55 ans

En 2006, 63 % de la population du Finistère âgée de 15 à 64 ans occupe un emploi (soit 353 000 personnes). Ce taux est quasi identique à celui de la France métropolitaine et inférieur d'un point à la moyenne régionale. Alors qu'il atteint 82 % en moyenne pour la population de 25 à 54 ans, il se réduit à 33 % pour les 55 à 64 ans.

Comme au niveau national et régional, le taux d'emploi des seniors demeure nettement inférieur à l'objectif qui avait été fixé dans la stratégie européenne de Lisbonne pour la croissance et l'emploi : 50 % à l'horizon 2010. Le taux d'emploi des 55-64 ans est disparate au sein du Finistère. Excepté au sein des intercommunalités du nord du département, il est plus faible pour celles qui ont une façade maritime, car elles attirent plus souvent de jeunes retraités. Il est aussi faible pour les intercommunalités des Monts d'Arrée et du Yeun Ellez.

Un jeune sur trois de 15 à 24 ans occupe un emploi en 2006, qu'il s'agisse d'un emploi durable ou d'un travail d'appoint. Ce taux réduit s'explique essentiellement par la poursuite des études, mais aussi par un taux de

chômage plus élevé chez les jeunes que chez leurs aînés (19 %, contre 9 % pour les 25-54 ans selon les données déclaratives du recensement de la population).



Le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans reste inférieur à celui des hommes (59 %, contre 68 %), mais il est proche de la cible fixée par le sommet de Lisbonne : 60 %. Une femme sur neuf se déclare femme au foyer.

## Chômage, salaires et temps de travail : des inégalités entre hommes et femmes

Les femmes subissent plus fréquemment le chômage que les hommes. Au sens du recensement de la population, leur taux de chômage est en moyenne supérieur de

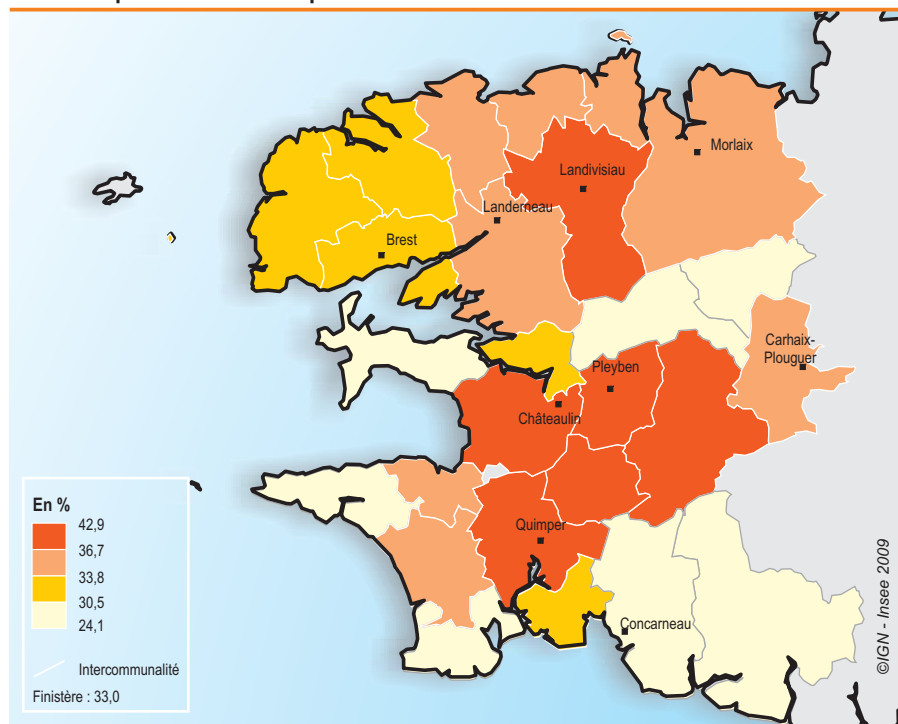
3 points à celui des hommes. Cet écart est plus élevé dans les tranches d'âge les plus jeunes. Après 45 ans, la différence est moindre, notamment parce que la proportion de femmes inactives est plus importante. Le taux de chômage dans le Finistère demeure inférieur à celui de la France, mais supérieur à celui de la région. Au second trimestre 2009, le taux de chômage au sens du BIT s'élève à 7,9 % (contre 9,1 % en France métropolitaine). Pour des raisons structurelles différentes, les taux les plus élevés se situent dans la communauté urbaine de Brest Métropole Océane (du fait de la plus grande présence de jeunes), dans les intercommunalités du Cap Sizun (en partie liée à un déficit d'emplois), de l'Aulne maritime et du Pays de Douarnenez.

En 2006, dans le secteur privé ou semi-public, le salaire net horaire moyen des hommes habitant le Finistère est supérieur de 15 % à celui des femmes. Cet écart est de 20 % en France métropolitaine où les salaires sont en moyenne plus élevés. Généralement les inégalités entre hommes et femmes sont plus fortes dans les zones où les salaires sont plus élevés. Ainsi, les habitants de l'intercommunalité du Pays Fouesnantais ont des salaires plus élevés que les habitants des autres intercommunalités finistériennes, mais c'est aussi dans cette zone que l'écart entre les hommes et les femmes est le plus grand (+ 25 %). À l'opposé, les habitants des Monts d'Arrée ont les salaires nets horaires les plus faibles (9,82 €), mais avec moins d'inégalité entre hommes et femmes (écart de 4 %).

Le temps partiel (subi ou choisi) est plus fréquent chez les femmes. Il concerne 1 femme sur 3, contre 1 homme sur 16. Chez les hommes, il concerne surtout les jeunes actifs (14 % des moins de 25 ans), et les actifs proches de la retraite (12 % pour les plus de 55 ans).

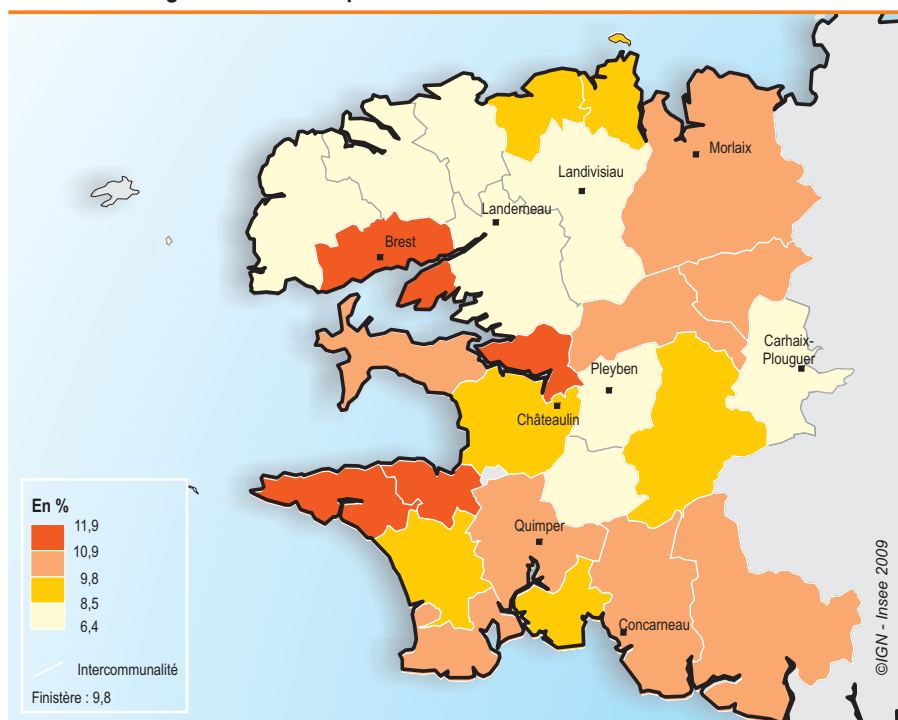
Les hommes sont plus mobiles que les femmes pour se rendre à leur travail : 60 % travaillent hors de leur commune de résidence, contre 54 % des femmes. La proportion d'actifs travaillant et résidant dans la même commune est plus élevée que pour l'ensemble de la Bretagne : 43 %, contre 38 %. Toutefois, cette proportion a baissé de 5 points entre 1999 et 2006. Près de 2 actifs sur 3 occupent un emploi dans leur intercommunalité de résidence. Cette part est plus élevée dans les intercommunalités des pôles urbains les plus importants (Brest, Quimper, Morlaix), de pôle isolé (Carhaix-Plouguer) ou relativement enclavés (Presqu'île de Crozon). Elle est par

### Taux d'emploi des 55-64 ans par intercommunalité



Source : Insee, recensement de la population 2006 (exploitation principale)

### Taux de chômage des 15-64 ans par intercommunalité



Source : Insee, recensement de la population 2006 (exploitation principale)

contre plus faible pour les intercommunalités attirées par les pôles de Brest et Quimper. L'intercommunalité de l'Aulne maritime est assez atypique, avec un nombre d'emplois supérieur au nombre d'actifs résidents et pourtant une forte proportion d'actifs quittent l'intercommunalité pour se rendre à leur travail.

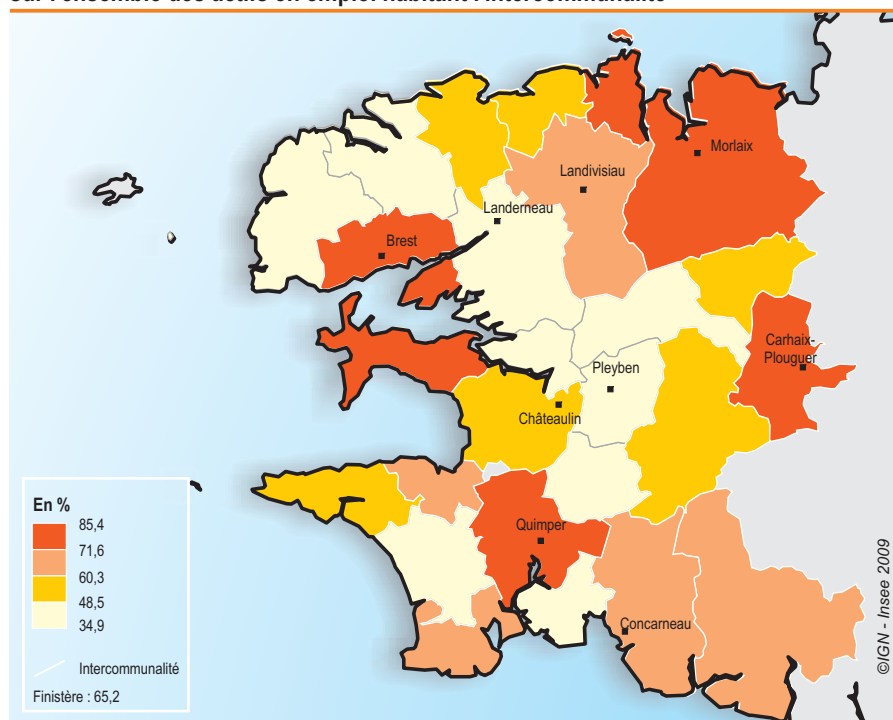
## Une place significative de l'économie sociale dans le Finistère

La structure de l'emploi du Finistère est assez proche de celle de la Bretagne avec une surreprésentation de l'industrie agroalimentaire (37 % des emplois salariés de l'industrie en 2007). L'industrie automobile est par contre quasi inexistante. Le secteur de l'éducation et de la santé emploie plus d'un salarié sur cinq dans le département. Le second secteur est l'administration qui emploie 15 % des salariés du Finistère, alors que cette part ne dépasse pas 12 % dans les autres départements bretons. Le secteur du commerce emploie 14 % des salariés.

L'économie sociale est définie comme l'ensemble des *coopératives, mutuelles, associations* et *fondations* dont les principes communs sont la non-redistribution individuelle des profits, la liberté d'adhésion, la gestion démocratique et l'utilité collective ou sociale de leur projet. L'emploi dans ce secteur représente 15 % de l'emploi salarié départemental (13 % en Bretagne, 11 % en France). Elle est constituée en grande majorité par les associations : 81 % des établissements et 72 % des effectifs. Le Crédit Mutuel de Bretagne, en tant que coopérative, est inclus dans le secteur de l'économie sociale. Un emploi sur deux se situe au siège social au Relecq-Kerhuon, dans l'agglomération brestoise.

L'économie sociale répond à quelques caractéristiques structurelles : plus de femmes que d'hommes, peu de jeunes et beaucoup d'emplois occasionnels. Elle est la mieux représentée dans certaines intercommunalités maritimes au nord de Brest : Pays de Lesneven et de la côte des Légendes (32 %), baie du Kernic (29 %). Les emplois salariés de l'économie sociale sont mieux répartis sur le territoire que ceux du reste de l'économie, ce qui renforce la cohésion territoriale. Seules les deux intercommunalités de l'Aulne maritime et du Pays de Quimper ont moins d'un emploi sur dix dans ce secteur.

## Part des actifs travaillant et habitant dans l'intercommunalité sur l'ensemble des actifs en emploi habitant l'intercommunalité



Source : Insee, recensement de la population 2006 (exploitation principale)

Lecture : parmi 100 actifs résidant à Brest Métropole Océane, 85 y travaillent et 15 travaillent à l'extérieur de l'agglomération. Parmi 100 actifs résidant dans le Haut Pays Bigouden, 35 y travaillent et 65 travaillent à l'extérieur de l'intercommunalité.

## Un emploi sur 10 est non salarié

Structure de l'emploi total en 2007

	Finistère	Bretagne	France métropolitaine
<b>Nombre d'emplois</b>	<b>348 000</b>	<b>1 256 900</b>	<b>15 712 300</b>
salariés (en %)	89,7	89,1	91,2
non salariés (en %)	10,3	10,9	8,8
<b>Par secteur d'activité (en %)</b>			
Agriculture	5,7	5,6	3,1
Industrie	14,6	15,8	15,1
Construction	7,1	7,7	6,8
Commerce	14,1	13,8	13,5
Services	58,5	57,1	61,5

Source : Insee, estimations d'emploi au 31 décembre 2007, données provisoires

### Forces

- l'économie sociale bien développée dans le département ;
- le lieu de travail des Finistériens souvent plus proche de leur lieu de résidence ;
- le taux de chômage finistérien inférieur au taux national.

### Faiblesses

- toujours des inégalités entre hommes et femmes devant l'emploi ;
- des taux d'emploi des seniors insuffisants au regard des objectifs de Lisbonne.

## Définitions

### Emploi-chômage

Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans, par exemple).

### Chômage

- **au sens du recensement de la population**, sont classées comme chômeurs les personnes qui se sont déclarées comme telles (qu'elles soient inscrites ou non à Pôle emploi) et qui ont déclaré par ailleurs rechercher un emploi. **La définition du chômage au sens du recensement (déclaratif sur le bulletin individuel) diffère ainsi de celle du BIT** ;
- **au sens du BIT (Bureau International du Travail)**. En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le BIT, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :
  - ★ être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence,
  - ★ être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours,
  - ★ avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois ;

Le **taux de chômage** au sens du BIT est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT. La **population active** regroupe la population active occupée et les chômeurs (ces deux concepts étant entendus selon les définitions BIT).

### Économie sociale

L'**économie sociale** est définie comme le regroupement des structures économiques qui partagent des principes fondateurs définis dans une charte commune publiée en 1980 : fonctionnement démocratique selon le principe « une personne, une voix », liberté d'adhésion, but non lucratif (non-appropriation individuelle des excédents financiers, à l'exception des sociétés coopératives), dimension humaine au centre de la finalité des entreprises. Elles sont classées en quatre grandes familles : coopératives, mutuelles, associations et fondations.

**Les coopératives** sont des groupements de personnes poursuivant des buts économiques, sociaux ou éducatifs communs. Elles sont gérées par leurs propres membres, à leurs risques, et sur la base de l'égalité des droits et obligations entre les sociétaires.

**Les mutuelles** regroupent des personnes qui choisissent de répartir collectivement les coûts de la prévention et de la réparation des risques auxquels elles sont soumises. Son principe fondateur est donc la solidarité. Les mutuelles ont pour ressources principales les cotisations des adhérents. Elles affectent ces ressources à des actions de prévoyance et à l'indemnisation de leurs adhérents victimes de dommages ou de sinistres.

La loi de 1901 définit une **association** comme étant « une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun de façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices ».

La **fondation** est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes (physiques ou morales) décident d'affecter irrévocablement des biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif.

## Pour en savoir plus

- \* L'emploi des seniors : le défi des années à venir / Florence Le Bris, Gwenaël Poirier ; Insee Bretagne, direction régionale du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. - Dans : *Flash d'Octant* ; n° 151 (2009, juin). - 7 p. - Système en ligne.
- \* Synthèses départementales / Valérie Mariette, Isabelle Roiseau ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - N° 116 (2009, juin). - P. 40-41. - Accessible en ligne.
- \* Les salaires bretons entre 2002 et 2006 : des salaires plus bas que ceux de France de province / Nadine Blot ; Insee Bretagne. - Dans : *Flash d'Octant* ; n° 150 (2009, avr.). - 8 p. - Système en ligne.
- \* Les salariés bretons résident de plus en plus loin de leur lieu de travail / David Levy, Mickaël Ramonet ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - N° 112 (2008, avr.). - P.11-15. - Accessible en ligne.
- \* La place de l'économie sociale et solidaire en Bretagne / Marie-Hélène Kerouanton, Serge Le Guen ; Insee Bretagne. Dans : *Octant*. - N° 108 (2008, mars). - P.12-17. - Accessible en ligne.
- \* L'économie sociale emploie un salarié sur dix en 2006 / Guillaume Gaudron. - Dans : *Insee Première* ; n° 1224 (2009, févr.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- \* Aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité / Hélène Thélot. - Dans : *Insee Première* ; n° 1207 (2008, août). - 4 p. - Accessible en ligne.
- \* Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation / Brigitte Baccaini ... [et al.]. - Dans : *Insee Première* ; n° 1129 (2007, mars). - 4 p. - Accessible en ligne.
- \* Chômage des femmes en Bretagne : synthèse / Direction régionale du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Bretagne. - Rennes : DRTEFP, 2009. - 8 p. - Système en ligne.
- \* Les chiffres-clés en Bretagne / Direction régionale du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Bretagne. - Rennes : DRTEFP, 2008. - 44 p. - Accessible en ligne.
- \* Les seniors sur le marché du travail en Bretagne / Direction régionale du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Bretagne. - Rennes : DRTEFP, 2007. - 16 p. - Système en ligne.
- \* [www.insee.fr/fr/regions/bretagne/](http://www.insee.fr/fr/regions/bretagne/)
- \* [www.drtefp-bretagne.travail.gouv.fr](http://www.drtefp-bretagne.travail.gouv.fr)
- \* [www.oress-bretagne.fr](http://www.oress-bretagne.fr)
- \* [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- \* [www.travail-solidarite.gouv.fr](http://www.travail-solidarite.gouv.fr)
- \* [www.info.assedic.fr](http://www.info.assedic.fr)
- \* [www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org)
- \* [www.cnres.org](http://www.cnres.org)